

SEANCE du 15 02 2008

VOTE DES SUBVENTIONS

Après délibération, les subventions suivantes son votées

A.C.V.G (ANCIENS COMBATANTS)	10,00 €
CHAMBRE DES METIERS	19,00 €
COMITE DES FETES LA CHAPELLE CRSE	550.00 €
FOYER DES JEUNES	230.00 €
APEL LA CHAPELLE CRSE	par élève(arbre de Noël)
GROUP DEFENSE ENNEMIS CULTURES	153,00 €
ASS SPORTIVE LA CHAPELLE CRSE	310.00 €
MAISON FAMILIALE CRAON RTE DE NANTES	19,00 €
MAISON FAMILIALE CRAON RTE DE SEGRE	19,00 €
MAISON FAMILIALE PRE EN PAIL	19,00 €
SOS CAS DIFFICILES EN AGRICULTURE	31,00 €
A.D.A.S.E.A	31,00 €
CLUB DU BON ACCUEIL	77,00 €
CLUB PING PONG LA CHAPELLE CRSE	200.00 €
MOTO CLUB	92.00 €
AVANT-GARDE COSSE LE VIVIEN	65,00 €
FAMILLES RURALES ATHEE LA CHAPELLE CRSE	100.00 €
C.A.U.E	45.73 €
CLASSES de neige, mer ou découvertes	par élève
domicilié dans la commune pour les écoles qui en font la demande	
CENTRE DE LOISIRS SIMPLE - ATHEE- COSSE LE VIVIEN - LIVRE	5€ par semaine
et par enfant pour les enfants de la commune qui fréquentent ces centres pendant les vacances	

MEDECINE DU TRAVAIL

Signature d'une convention

ELECTIONS MUNICIPALES

Elaboration d'un planning